

JOURNAL	L'HEBDO	
DATE	Jeudi 19 octobre 2023	



Sylvain Fagot porte ce vaste projet depuis son élection aux municipales de 2014 (© Y.P.)

« Faire du centre bourg d'Andilly un vrai quartier ! »

Il aura fallu 10 ans au maire d'Andilly avant que ne débutent les travaux de mutation du centre bourg.

ANDILLY-LES-MARAIS

Dès son élection en 2014, Sylvain Fagot n'avait pas caché son ambition : « *Faire du centre bourg d'Andilly un vrai quartier !* » Un chantier d'ampleur dont les premiers coups de pioche devraient être donnés en mars 2024, et qui se déroulera en deux phases. Après plus de huit années d'études et de négociation avec le Conseil départemental de la Charente-Maritime, le réaménagement total de la rue de la Paix - qui traverse le village du nord au sud - va débuter.

La durée des travaux est estimée à 18 mois et le montant à 2,5 millions d'euros. « *Le Département en prendra 60 % à sa charge. Les 40 % restants seront payés par la commune* », précise le maire d'Andilly. La globalité de la voirie, des réseaux, des trottoirs, de

l'éclairage public et des espaces verts seront refaits. Ces derniers bénéficieront notamment d'une irrigation permanente grâce au revêtement drainant de la voirie. Sur un kilomètre linéaire environ, le béton lavé alternera avec des secteurs pavés.

« *Je veux donner une identité au bourg* »

Les trottoirs seront à niveau zéro dans le centre. À terme, la vitesse de circulation sera limitée à 30 km/h et la règle de la priorité à droite instaurée sur toute la commune. « *Je veux donner une identité au bourg* », confie Sylvain Fagot.

Pour cela, l'édile a pour

projet de réhabiliter complètement la place de l'Église. Après là aussi de très longues années de négociation avec des particuliers, l'Établissement public foncier (EPF) de Nouvelle-Aquitaine a réussi à acquérir 4 500 mètres carrés de foncier. Pour autant, « *pas question d'en faire un lotissement* ». L'édile préfère parler de mixité de logements entre individuels et collectifs, mais aussi de création de commerces et d'espaces publics.

Une cohérence architecturale

Au total, neuf logements individuels seront construits ainsi que 20 appartements. « *La municipalité a réalisé un cahier des charges, avec une architecture définie que devra respecter le promoteur. Il faut une cohérence architecturale* », poursuit le maire de la commune. À noter que le parvis de l'église sera entièrement revu et recréé à l'image de ce qu'il était au début du XX^e siècle. Il accueillera également la future boulangerie.

Reste une inconnue qui pourrait peut-être contribuer à l'allongement du délai nécessaire à la réalisation des travaux : un diagnostic archéologique a mis en évidence des sépultures sur plusieurs strates datant du Moyen-Âge jusqu'au XIX^e siècle. Cette découverte impose désormais un véritable chantier de fouilles archéologiques.

Yannick Picard (CLP)



La place de l'Église va devenir un véritable quartier (© Y.P.)

